



PRIORITÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI ET RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE SOCIALE

DOSSIER

PAGE 8

► **L'évolution de la
restauration collective,**

Page 18



► **Etes-vous prêts pour
l'opération « Berges
Saines » ?**

Page 4



► **Poussée de fièvre chez
les généralistes,**

Page 5



► **Budget anti-crise 2012,**

Page 6



► **Jean-Jacques Rousseau
parmi nous,**

Page 32





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h
Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Sommaire du n°238

L'atelier urbain mène la réflexion du boulevard Langlois 4

Opération nettoyage des berges de la Seine le 31 mars 4

Aide aux petites entreprises 4

Médecins en colère 5

Un budget de choix et d'orientations fortes 6

Lettre au Président de la République 7

Contrat social de territoire 8

L'accueil de l'hôtel de ville fait peau neuve 9

Pétition pour le retour de la permanence de la Caf 12

Des composteurs proposés aux Limayens pour réduire les déchets 13

La course cycliste Paris-Nice réduira la circulation 17

L'irrésistible évolution de la restauration municipale 18

La BD vedette d'un week-end 24

A votre santé 26

Couleurs urbaines au Salon d'Art de la Ville 28

Histoire des Castors 30

Jean-Jacques Rousseau le père des indignés 32

Printemps du commerce 34

Forum pour l'emploi des jeunes 35

État-civil 36

Libre expression 37

Votre Agenda 38



Les moyens de nos ambitions!

L'année 2012 s'ouvre avec une nouvelle hausse du chômage en France! On dénombre aujourd'hui 3,5 millions de personnes à la recherche d'un travail. Limay n'est pas épargnée! Le chômage progresse, il frappe toutes les catégories sociales et particulièrement les jeunes. Avec un taux de chômage de 13 % et de 17,3 % chez les jeunes, les Limayens subissent de plus en plus les effets de la crise et l'échec des mesures mises en œuvre par le gouvernement.

Cette situation montre une chose: les mesures ne marchent pas. L'échec est patent! Il serait temps de se tourner vers d'autres réponses, notamment en instaurant un nouveau mode de calcul de l'impôt payé par les entreprises: un impôt plus favorable pour celles qui créent des emplois et investissent, et à l'inverse, un impôt frappant fortement celles qui spéculent sur les marchés financiers.

C'est cette logique qui m'a amené à proposer au Conseil municipal de voter un abattement d'impôt pour les petites entreprises qui réalisent moins de 10 000 € de chiffre d'affaires.

Si nos moyens d'agir localement sur cette question demeurent

limités, nous ne restons pas les bras croisés. Nous envisageons en 2012 dans le cadre du contrat social de territoire, que j'ai signé le 20 février avec le Président du Conseil général, de déployer plus de moyens pour favoriser l'emploi des jeunes (voir page 8). Nous souhaitons travailler à l'élaboration d'une charte d'engagements réciproques entre les entreprises et la ville, pour favoriser l'emploi local.

Pour soutenir l'activité économique locale nous avons également décidé lors du Conseil municipal du 16 février de ne pas réduire nos prévisions d'investissements bien que les lois votées récemment imposent aux villes, comme aux citoyens d'ailleurs, un plan de rigueur!

Nous considérons en effet que ce n'est pas à vous de payer leur crise! Ce choix d'investir en cette période de crise est un choix politique fort! Il vise à répondre à la volonté des Limayens de faire avancer leur ville. Il vise aussi à dire haut et fort que la sortie de crise ne sera possible qu'en investissant dans l'humain d'abord!

Pour maintenir ce cap nous avons décidé d'agir sur les recettes et sur les dépenses. Sur les recettes,

en ayant recours à l'emprunt et en augmentant les taux d'imposition qui n'avaient pas évolué depuis 6 ans. Cela se traduit par une augmentation de 8 %, soit 4,68 € par mois en moyenne. Avant l'augmentation sur la base de la valeur locative moyenne qui est de 4500 le montant de la TH était de 705,60 €. Après l'évolution du taux, le montant est de 761,85 €, soit 56,25 € de plus ou 4,68 € par mois. Sur les dépenses, en poursuivant notre travail de maîtrise des dépenses de fonctionnement et en investissant dans le développement durable, source d'économie.

Ces décisions étant prises nous restons la ville du département ou les taux sont les plus bas (voir page 6 article sur le budget) et l'endettement le plus faible (674 € par habitant à Limay alors que la moyenne pour les communes de même taille est de 1 000 €).

Conjuguer une politique d'investissement forte avec un nombre de fonctionnaires suffisants et bien traités socialement pour offrir une qualité de service public de haut niveau à l'ensemble des Limayens, reste l'orientation que nous défendons à Limay.

Votre Maire
Eric Roulot

Atelier urbain

Le 21 janvier, les riverains du Boulevard A. Langlois étaient invités à réfléchir aux aménagements possibles après que les 57 arbres en fin de vie auront été abattus.

Quarante personnes ont participé à ce premier « Atelier urbain » avec, comme interlocuteurs, des techniciens de la voirie et des espaces verts. Cette rencontre a été nourrie par de nombreuses propositions de riverains sur les replantations, les types d'arbustes ou d'arbres, mais également sur le stationnement et le traitement de la vitesse. C'est la configuration future du boulevard sur toute sa longueur qui a ainsi été débattue.

La réflexion va se poursuivre et un calendrier a été arrêté. Février/mars : coupe des arbres.

Mars : exposition en Mairie des esquisses et des espèces implantables sur le boulevard.

Avril : deuxième réunion de travail de « l'Atelier urbain » avec les riverains.

Automne 2012 : début des plantations.

Seront ensuite traités les aménagements pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité.



Brèves

Des TIG mineurs

La municipalité vient de signer avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) une convention pour accueillir des mineurs (de 16 à 18 ans) ayant été condamnés à accomplir un TIG (un Travail d'Intérêt Général) au sein de la collectivité. Le TIG est une mesure alternative à l'incarcération et consiste en un travail non rémunéré. Jusqu'à alors, la municipalité accueillait des « tigestes » majeurs. Ainsi, depuis 1988, ce sont 9 785 heures de TIG et donc de mesures pénales de réparation qui ont été effectuées dans différents services municipaux par 83 « tigestes ». Avec cette convention instaurant une justice de proximité en partenariat avec le ministère de la Justice, la ville accroît sa politique de prévention et d'insertion sociale des mineurs en difficulté.

Aide aux petites et très petites entreprises

Le Conseil municipal du 2 février a adopté une mesure d'abattement sur la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour les entreprises réalisant moins de 10 000 € (HT) de recettes ou chiffre d'affaires. En réduisant le montant de la base minimum de 50 % pour ces contribuables assujettis à la CFE, la municipalité aide et soutient les petites entreprises.

La seine en partage

Grand nettoyage de printemps de nos berges

La municipalité invite les Limayens à participer à la grande opération « Berges Saines » samedi 31 mars, une initiative de l'association « La Seine en Partage » regroupant des communes riveraines de la Seine.

Ce grand nettoyage de printemps de nos rives et de nos berges se déroulera simultanément dans une centaine de communes riveraines de la Seine.

L'opération a pour objectifs de sensibiliser l'ensemble de la population sur la nécessité de lutter contre toutes les formes de pollution et de permettre aux habitants de se réapproprier leur fleuve et ses rives.

Ce 31 mars, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : jeunes et moins jeunes, associations, clubs, etc. Toutes et tous pourront relever leurs manches pour redonner aux rives de la Seine ses charmes d'antan qui ont été trop souvent oubliés et souillés.

SAMEDI 31 MARS 2012
Rendez-vous : Bords de Seine,
Quai Albert 1^{er} à 9 h 30

Ce samedi 31 mars sera également une journée festive qui se terminera à 12 h 30, Quai Albert 1^{er} avec un apéritif champêtre.

Pour plus d'infos :

www.berges-saines-fr • www.seineenpartage.fr

Nous contacter pour nous signaler votre participation :
Tél. : 01 34 97 27 62 • a.cornillot@ville-limay.fr

Médecins en colère contre la CPAM

200 médecins du département sont sous la menace de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

La Sécu leur réclame le remboursement des consultations qu'ils ont effectuées les samedis après-midi au cours des deux dernières années. Face à ce diktat, un mouvement de protestation est né : le collectif « Debout les Médecins » qui s'est réuni le jeudi 19 janvier à Limay. Ces praticiens ne comprennent pas l'attitude de la Sécu et sont en colère.

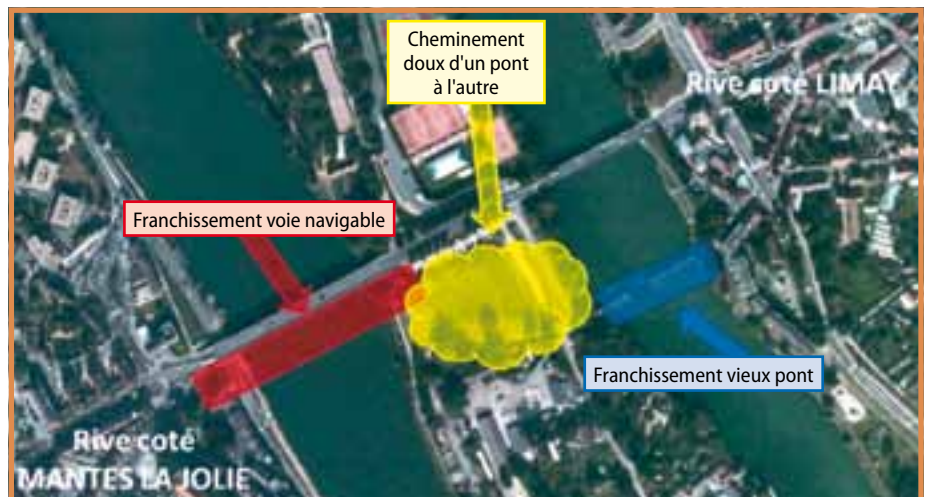
En effet, des médecins se voient réclamer 30 000 €, voire 45 000 € parce qu'ils ont ouvert leur cabinet le samedi après-midi pour répondre aux besoins. Pour le

collectif, il s'agit d'une remise en cause insupportable des droits des patients. Le Maire Eric Roulot qui assistait à la réunion du collectif a soutenu la démarche des généralistes en rappelant que les consultations pratiquées le samedi après-midi sont d'autant plus nécessaires que l'offre médicale de proximité se tarie du fait du « désert médical » grandissant. Le Maire a également souligné que c'est au moment où la municipalité travaille à la création d'une Maison médicale pluridisciplinaires que la Sécurité Sociale se fait menaçante

et intime les médecins à ne plus offrir de soins et à « prendre leur week-end ». Une aberration qui encombrera les urgences hospitalières et dont le coût pour la collectivité est six fois plus onéreux qu'une consultation dans un cabinet d'un généraliste. Enfin, l'attitude la Sécurité Sociale confirme, devait ajouter le Maire, que le système de Sécurité Sociale est aujourd'hui entièrement perverti par la logique de la rentabilité chère au pouvoir en place. C'est toute la politique de santé qui est à revoir...

Projet de franchissement de la Seine

Le SMSO (le Syndicat mixte d'aménagement de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise) en partenariat avec l'EPAMSA (l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval) vont réaliser un franchissement de la Seine en circulations douces entre Limay et Mantes-la-Jolie. Ce projet, approuvé par le Comité de pilotage de l'O.I.N. (Opération d'Intérêt National) s'inscrit dans le programme d'actions de valorisation de la Seine « Seine Park ». Il consiste à jeter une passerelle entre les arches du Vieux Pont et d'aménager une continuité jusqu'à la partie du pont Perronet qui franchit le bras gauche de la Seine en y adjoignant un encorbellement (sorte de balcon) dédié aux circulations douces. Compte tenu de la configuration particulière du lieu et de son caractère histoire (d'un côté la Collégiale et de l'autre, la Maison du Passeur) ce projet fait l'objet d'un concours auprès d'architectes. Le jury aura à se prononcer au mois



La première passerelle pourrait s'appuyer sur la structure existante de du Vieux Pont, allant de la Maison du Passeur côté rive droite à l'île de Limay. La deuxième surplombera le « Théâtre de Verdure » depuis l'île de Limay et arrivera sur la rive gauche côté Mantes-la-Jolie près du carrefour rue Thiers, Conrad Killian et Auguste Goust, proche de la Collégiale.

de mars. Ce projet a reçu les engagements de la Région, du Conseil général, de la Camy. Les deux villes concernées se sont rencontrées. Pour la municipalité, ce franchissement de la Seine et la création d'une circulation douce est

en cohérence avec la coulée verte dont le troisième tronçon – entre la crèche, « Les Lucioles » et la Marmite – va être réalisé en 2012. Cet aménagement rejoint également la volonté municipale de redynamiser le centre-ville.

Budget anti-crise

Le Conseil municipal du 16 février était consacré au vote du budget prévisionnel. Le Conseil municipal a procédé à un léger réajustement fiscal, faisant passer la taxe d'habitation de 15,68 à 16,93 et la taxe foncière de 10,82 à 11,69. Des taux qui n'avaient pas été modifiés depuis 2006. Le Maire a également présenté les grandes lignes du budget et annoncé un investissement de plus de 9 millions d'euros en 2012.



Le Conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2012, l'occasion pour le Maire de rappeler le contexte dans lequel a été élaboré le budget municipal : un contexte national marqué par la crise qui perdure et des plans de rigueur qui ne peuvent permettre une reprise de la croissance. Une situation qui se traduit par un durcissement des conditions d'emprunt, une baisse de la consommation des ménages et un accroissement du chômage et de la précarité.

Le choix est d'investir pour l'avenir

C'est dans ce contexte que la ville prévoit d'engager plus de 9 millions d'euros d'investissement en 2012. C'est même un effort supplémentaire qui est fait. Pour la municipalité le choix n'est pas – comme le fait le gouvernement – de réduire les investissements utiles aux habitants, ce qui prive notre pays de toute relance de la croissance et accroît la crise. Le choix

est au contraire d'investir dans des équipements, l'entretien de notre patrimoine, la voirie et de développer les services publics. Bref, de se doter d'un budget d'investissement qui réponde aux besoins de tous les habitants et qui permette de générer de l'activité économique.

Travaux programmés

L'enfouissement des réseaux des rues Joffre et Rigaud et requalification de la rue Rigaud, poursuite de l'aménagement de la coulée verte entre la crèche « Les Lucioles » et le rond-point de la Marmite, l'achèvement de la rue des Roussettes, les réaménagements du Foyer Marie Baudry, la réalisation d'un terrain synthétique, les aménagements à l'arrière de la Médiathèque, l'installation d'un chauffage géothermie au Centre de loisirs, la construction de la salle polyvalente F. Buisson, le restaurant scolaire Ferry/Carlu, de nombreux travaux dans les écoles, la construc-

Contexte d'élaboration budgétaire

- Perte de recettes avec les nouvelles mesures se substituant à l'ancienne taxe professionnelle,
- Gel des dotations d'Etat,
- Inflation de 2,5% sur les fluides : électricité, gaz, combustibles, denrées alimentaires (restauration collective),
- Passage de la TVA de 5,5% à 7%.

Maîtriser les dépenses

Le contexte dans lequel est élaboré le budget amène la municipalité à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- en optimisant les organisations internes,
- en réduisant les consommations des fluides,
- en développant les investissements « développement durable ».

Augmenter les recettes

Des efforts seront également réalisés pour augmenter les recettes :

- en levant le maximum de subventions possibles liées aux investissements,
- en améliorant le travail de recouvrement des impayés,
- en faisant appel à l'emprunt
- en procédant à un léger réajustement fiscal.

Limay : taux 2012

Taxe d'habitation : 16,93
Taxe foncière : 11,69
Taxe foncier non bâti : 50,55
Cotisation foncière des entreprises : 22,68

	Taxe d'habitation 2011 (sans les hypothétiques augmentations en 2012)	Taxe foncière 2011
Achères	22,13	12,78
Aubergenville	22,27	20,14
Carrières-sous-Poissy	22,28	22,76
Mantes-la-Ville	25,59	20,28
Verneuil-sur-Seine	25,32	19,44
Villepreux	23,79	18,19
Limay en 2011	15,68 (16,93 en 2012)	10,82 (11,69 en 2012)

tion d'un préfabriqué à Bois-Aux-Moines, des tableaux numériques pour les écoles, la réfection du ponton Quai aux Vins, une étude pour le nouveau cimetière... La liste n'est pas exhaustive.

Lettre au Président de la République

Le Maire écrit au Président de la République pour demander la réouverture de l'unité de cardiologie interventionnelle de l'hôpital François Quesnay à Mantes-la-Jolie. Dans sa lettre, Eric Roulot souligne que la fermeture de cette unité est désapprouvée par 190 élu(e)s de tous bords et que la pétition du Comité « Cœur-Hôpital-Mantes » a recueilli plus de 25 000 signatures. De plus, plusieurs Conseils municipaux, comme le Conseil municipal de Limay, ont voté des délibérations contre la position de l'Agence Régionale de Santé de fermer

cette unité de soins dont la population à grand besoin quand on sait que les affections cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité dans notre région. Pour le Maire, cette fermeture s'inscrit dans une logique d'une réduction des dépenses publiques instaurée par la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire ». Une logique avec laquelle il faut rompre car elle ouvre la porte au secteur privé, génère une



santé à deux vitesses et aggrave les inégalités et l'accès aux soins.



Soutien aux Cheminots

Le Maire soutient le Syndicat des Cheminots CGT de Mantes et Vexin qui lutte pour le maintien du service public SNCF. Le syndicat s'oppose à la mise en œuvre de l'annexe B8 qui vise à supprimer les services commerciaux - les guichets - dans toutes les gares d'Île-de-France. Politique qui toucherait également la gare de Limay avec la fermeture du guichet les week-ends... Cette annexe est une directive européenne de déréglementation qui détermine les horaires d'ouverture des gares

en fonction du nombre d'usagers les fréquentant. Son application conduirait à la suppression de 600 emplois commerciaux dans les gares. À Saint-Lazare, ce serait une centaine de postes. Pour Eric Roulot, cette directive européenne est également contraire à la volonté municipale et du Comité des usagers des transports de la rive droite d'améliorer les conditions de transports sur notre ville et la rive droite. Projet qui, rappelons-le, générerait un gain de temps domicile/travail et réduirait le trafic routier.

Un chantier sous la Seine

Depuis septembre 2011, ERDF (Électricité Réseau Distribution France) entreprend le renouvellement de 2800 mètres de câbles « Moyenne Tension » au départ du poste de la Source de Limay à l'aide de la technique du « forage dirigé » permettant de passer des câbles sous la Seine. Le chantier dont le coût d'investissement est de 600 000 € doit s'achever au mois

de mars 2012. Si l'ampleur de ce chantier exceptionnel ne se voit pas, cela tient à la technique employée qui permet de limiter les nuisances et de franchir des obstacles délicats. Ces 2800 mètres de câblage « Moyenne Tension » devraient selon ERDF améliorer sensiblement la qualité de la fourniture d'électricité, c'est-à-dire, réduire le temps de coupure dans notre région.



Brèves

Périmètres de sauvegarde du commerce de proximité

Le Conseil municipal du 2 février a voté une délibération délimitant quatre périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat (centre-ville, quartier de la gare, centre commercial de la Source et du quartier des Fosses Rouges) en y instaurant le droit de préemption pour la ville lors de cessions de fonds artisanaux, baux et fonds commerciaux.

Playgroup association

Playgroup pour tous est un espace de jeux et d'activités pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou de la personne responsable de ou des enfant(s). C'est un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants et un lieu d'échanges pour les parents. Adresse : sous-sol du foyer Marie Baudry. Horaires d'ouverture : lundi de 9 h à 11 h. Mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Jeudi, de 9 h à 11 h et vendredi de 9 h à 11 h.

Politique sociale et économique

Signature d'un contrat social de territoire

Le 20 février dernier, la ville et le Conseil général ont signé un Contrat d'objectifs pour les années 2012-2014. Ce Contrat va permettre à la ville d'étendre sa politique sociale, de lancer de nouvelles actions et de renforcer celles déjà mises en œuvre.

Action amplifiée

Accompagner les jeunes vers l'emploi.

- ✓ En rapprochant les offres d'emploi des demandeurs.
- ✓ En recensant les besoins des entreprises locales.
- ✓ En développant les échanges entre les jeunes et entrepreneurs.
- ✓ En facilitant les démarches de recherche d'emploi grâce à la création d'un réseau basé sur les nouvelles technologies de la communication.
- ✓ En mettant en place un atelier d'aide à la recherche d'emploi au sein du Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) récemment labellisé et situé dans les bureaux de l'Espace Jeunes.

Action nouvelle

Emploi des jeunes et isolement des seniors.

- ✓ Permettre à une dizaine de jeunes de se former dans le cadre d'une expérience

professionnelle d'animation et d'assistance à domicile en direction de personnes âgées.

Plusieurs centaines de personnes âgées vivent seules et un bon nombre d'entre elles est en situation d'isolement. Partant de ce constat, la municipalité entend lutter contre l'isolement et proposer à des jeunes de s'inscrire dans un parcours professionnalisant.

Action amplifiée

Contre le décrochage scolaire la lutte contre la déscolarisation et le décrochage scolaire sera amplifiée.

- ✓ Les jeunes concernés bénéficieront d'un suivi personnalisé, d'un accompagnement dans l'orientation en lien avec les partenaires sociaux et l'Éducation nationale.

Action amplifiée

Renforcement de l'accès aux loisirs et encouragement de l'expression culturelle et artistique des jeunes.

- ✓ Mise en place d'ateliers cinéma, vidéo, mixage audio, musique, arts plastiques, Graf, danse, etc.
- ✓ Développement des animations sportives, socioculturelles et artistiques sur les terrains sportifs et les antennes de proximité.

Action amplifiée

Prévention des risques chez les adolescents.

- ✓ Création d'un plan de prévention des conduites à risques.
- ✓ Mise en place d'un groupe de professionnels chargé de développer des actions contre les conduites addictives (cannabis, alcool) ou dangereuses (conduite sans casque, vitesse, rapports non protégés).





Action nouvelle

Mise en place d'un accompagnement éducatif périscolaire en direction de collégiens.

✓ Création de deux structures d'accueil pour accompagner les jeunes de 6^e et de 5^e en grande difficulté scolaire.

Ces collégiens bénéficieront d'une remise à niveau des apprentissages, d'un soutien méthodologique. Ce dispositif vise également à soutenir les parents dont les enfants sont en échec scolaire en leur proposant une médiation école/famille.



Action amplifiée

« La passerelle » est un club accueillant pendant les vacances scolaires les adolescents de 11-14 ans.

La passerelle est une structure faisant le lien entre le Centre de loisirs et l'Espace Jeunes. Elle a pour mission de combattre l'isolement et l'oisiveté et d'accompagner les adolescents en leur proposant des animations sur mesure.

Action amplifiée

La Classe orchestre du Collège Albert Thierry est une classe thématique ouverte aux élèves. Elle propose via l'apprentis-

sage de la musique de renforcer la motivation et les savoir-être de jeunes qui peuvent manquer de confiance en eux et se trouver en difficulté. Menée depuis 3 ans, cette action est très valorisante pour les élèves qui y participent et donne les meilleurs résultats. En quelques années, les élèves de la Classe orchestre sont en mesure de jouer ensemble et en public et enregistrent des progrès dans toutes les matières scolaires.

d'échanger, de s'informer. Elles permettent de créer du lien social notamment lors des rencontres-débats, le Café des parents, les sorties familiales, les ateliers parents-enfants et les animations éducatives et ludiques.

Action amplifiée

Découverte du système éducatif par l'apprentissage de la langue.

Un atelier alphabétisation est proposé aux parents non francophones ou maîtrisant mal le français. Cet atelier s'appuie visent à leur apporter une meilleure connaissance du système éducatif et institutionnel français et des divers équipements de la ville. L'objectif de cette action est de permettre l'intégration des parents isolés dans des réseaux associatifs et d'habitants.

Action amplifiée

Soutien à la fonction parentale.

Les actions de soutien à la fonction parentale seront développées et soutenues avec la mise en place d'un réseau de professionnels.

Les actions « parentalité » proposent aux parents de partager leur expérience,



2 groupes de 15 personnes participent en 2012 aux ateliers sociolinguistiques. Les cours ont lieu sur deux demi-journées par semaine au collège A. Thierry et s'adressent aux parents non francophones.

Action nouvelle

Prévention des impayés de loyer et prévention du surendettement.

Des actions seront menées pour apporter l'information sur les droits et devoirs des locataires, leur apprendre à mieux gérer un budget et faire baisser les risques d'impayés de loyer. Une sensibilisation à la gestion du quotidien : budget, démarches administratives, comprendre une quittance de loyer, etc. sera développée.

Action amplifiée

Amélioration de l'accès aux droits.

La municipalité veut donner aux services d'accompagnement administra-

tifs, d'écrivain public et d'accès aux droits existant une meilleure lisibilité. Une étude sera menée sur leur efficacité et de nouveaux services d'accès aux droits pourront être développés si besoin.

Avec ce Contrat qui bénéficiera d'un soutien financier du Conseil général de l'ordre de 120 000 € par an, la municipalité va donner une priorité à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, développer de nouvelles actions éducatives et socioculturelles en direction des jeunes, soutenir la parentalité, mettre en place des actions de prévention contre le surendettement et favoriser l'accès aux droits.



Travaux à l'Hôtel de Ville

Pour améliorer l'accueil du public en Mairie et mieux répondre aux besoins des habitants, la ville réalise actuellement d'importants travaux de rénovation du rez-de-chaussée.

L'accueil, l'orientation et l'accompagnement des publics se rendant à l'État-Civil, au Service Population/ Scolaire ou au CCAS ou encore au service logement seront considérablement améliorés. C'est tout le parcours des usagers dans leurs démarches administratives auprès des services en Mairie qui gagnera en qualité, en confort et en efficacité.

Les services accueillant du public seront entièrement réaménagés et offriront davantage de confidentialité. Deux points d'accueil, l'un central et l'autre plus ponctuel permettront de mieux guider et renseigner le public. Une salle d'attente ainsi qu'un sas d'entrée à ouverture automatique seront réalisés. On trouvera également dans ce lieu d'accueil rendu plus spacieux, une zone de consultation internet.

La fin des travaux : fin mars 2012.
Coût des aménagements : 260 000 €.



Aujourd'hui.



Demain.



Allô la Mairie ?

Vous l'avez forcément eu au téléphone. Pendant 8 ans, Martine Le Roux a occupé le poste de réceptionniste, autrement dit, le standard téléphonique et l'accueil de la Mairie. Elle avait l'art de vous répondre et de vous recevoir sans jamais se départir de son sourire. Désormais sa voix nous manquera puisque Martine Le Roux vient de faire valoir ses droits à la retraite.



Pour un service efficace et respectueux des habitants



La municipalité lance une pétition pour exiger de la CAF le retour de la permanence administrative en Mairie.

La direction départementale de la CAF a supprimé en 2011 sa permanence administrative en Mairie de Limay. L'employée qui avait en charge l'accueil de la population chaque lundi est partie à la retraite et n'a pas été remplacée. Ainsi ce sont 20 heures d'accueil et de permanence qui ont été supprimées d'un coup. Un coup rude pour la population Limayenne!

Sont seulement maintenues les permanences sur rendez-vous avec les travailleurs sociaux pour les seuls bénéficiaires de prestations sociales. Tous les autres usagers doivent depuis plusieurs mois aller au centre de Mantes-la-Jolie, complètement saturé, pour effectuer leurs démarches administratives. Pour « compenser » cette suppression de la permanence administrative, la CAF a proposé à la municipalité d'installer une borne infor-

matique. Autrement dit, un ordinateur en lieu et place d'un employé en chair et en os! Face à cette situation que le Maire n'a cessé de dénoncer, et face à la surdit  de

la CAF, la municipalité prend l'initiative d'une pétition dans l'espoir que la CAF saura enfin entendre la protestation des habitants.



PÉTITION POUR LE RETOUR DE LA PERMANENCE DE LA CAF EN MAIRIE DE LIMAY

Depuis septembre 2011 la CAF n'assure plus de permanence administrative en Mairie de Limay. L'employée, partie à la retraite, n'a pas été remplacée. Aujourd'hui, les usagers n'ont pas d'autres moyens que d'aller à Mantes-la-Jolie où les conditions d'accueil sont déplorables et les files d'attente interminables...

Face à cette dégradation du service public de la CAF que le Maire n'a cessé de dénoncer, la municipalité prend aujourd'hui l'initiative de lancer une pétition pour obtenir de la Direction départementale de la CAF un service digne et respectueux des usagers et des Limayens.

POUR LE RETOUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC DE LA CAF EN MAIRIE, JE SIGNE LA PÉTITION :

Nom :	Prénom :	Signature :	Adresse :
			e-mail :

Coupon à retourner en Mairie, 5 avenue du Président Wilson 78520 Limay

Des mesures pour réduire les déchets et leur coût de traitement



La ville a en charge la collecte des déchets ménagers et leur traitement : l'incinération pour les ordures ménagères et la valorisation en centre de tri pour les déchets recyclables.

L'ensemble de ces services est couvert par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Les coûts de traitement des ordures ménagères augmentant chaque année, il est possible d'en limiter les effets sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour ce faire la municipalité a décidé de mettre en œuvre une série d'actions d'ici à 2013.

Dans un souci d'optimisation, la ville et les services de collecte ont modifié la fréquence des tournées de ramassage depuis 19 décembre 2011. Première mesure, une réduction de la fréquence des collectes des déchets végétaux en période hivernale (de décembre à mars). Ainsi les déchets verts ne sont plus ramassés chaque semaine, mais une fois par mois sans changement pour le jour de collecte.

Reprise de la collecte hebdomadaire à partir du 5 mars 2012.

Quelle autre solution pour vos déchets verts en dehors des collectes ?

La déchetterie du SIDE, située avenue du Val à Limay est à votre disposition, gratuitement, pour recevoir vos déchets végétaux.



Deuxième mesure : mise à disposition de composteurs individuels

La ville veut réduire les quantités de déchets verts et d'ordures ménagères collectés. Pour ce faire, des composteurs seront mis à la disposition des Limayens qui le souhaitent dès le mois de février 2012.

L'objectif est de valoriser les déchets fermentescibles aussi appelés déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œuf...) des ménages. De cette manière, c'est presque un tiers de déchets qui pourra être détourné du cycle d'incinération des ordures ménagères et qui permettra d'obtenir un compost de qualité pour vos plantations.

Une participation de 15 € sera demandée aux Limayens intéressés ainsi que l'engagement d'utiliser le composteur conformément au guide. De plus, une courte formation sera dispensée par les agents communaux au moment de la remise de votre composteur.



Composteur pehd.



Composteur bois.

Pour tout renseignement et pour réserver dès maintenant votre composteur : numéro vert gratuit depuis un poste fixe : 0800 83 25 86.



Une réalisation au service de l'eau et de l'environnement

Après deux années de travaux titanesques, la nouvelle station d'épuration du SMARD (le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite) est en service depuis novembre 2011.

La nouvelle station traite les eaux usées* de Limay, Follainville-Dennemont, Porcheville et de plusieurs industries de la zone portuaire.

Le SMARD a construit une nouvelle station d'épuration répondant à de multiples critères respectant l'environnement.

Une construction adoptant la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et comprenant :

- un chauffage – zéro carbone – grâce à une pompe à chaleur,
- des cellules photovoltaïques,
- des panneaux solaires,
- une toiture végétalisée,
- la réutilisation des eaux de pluies.

La station d'épuration du SMARD apporte une innovation importante :

- la revente des eaux traitées aux industriels locaux. Ce qui est profitable à tous et préserve la ressource en eau.

Autres caractéristiques :

La station utilise un procédé de traitement biologique par filtration membranaire immergée. Ainsi, l'eau de sortie est équivalente à celle d'une eau de baignade pour les paramètres mesurés.

Maître d'ouvrage :

Le SMARD (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite) constitué le 1^{er} octobre 2007 et regroupant la ville de Limay et le SIVOM de Fontenay-Saint-Père-Guitrancourt.

Montant des travaux : 18,4 millions d'euros (HT)

Partenaires financiers

- 】 Agence de l'Eau Seine Normandie : 40 % de 16 138 400 €
- 】 Conseil général des Yvelines : 20 % du montant total de l'opération
- 】 Conseil régional d'Île-de-France : 17 % du montant total de l'opération
- 】 SMARD : 18 %.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Egis Eau.

Entreprise mandataire du groupement constructeur : OTV.

Cotraitant génie civil : SOBEA Environnement.

Architecte : Babylon Avenue.

Maître d'œuvre : Hydratec.

Coordonateur : Loghabat.

Contrôle technique : Bureau Veritas.

Autres partenaires

- 】 Camy : Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines
- 】 Ports de Paris (Agence Portuaire de Limay-Porcheville)

*Eaux usées ou effluents domestiques : eaux de bains, eaux ménagères, de cuisines et rejets des toilettes.





STATION D'ÉPURATION du SMARD à Limay



Arrivée des eaux brutes

Accueil

Les **eaux usées** qui sortent des habitations et des industries, ainsi que les eaux de pluie, sont acheminées jusqu'à la station d'épuration par les réseaux d'assainissement.



Le **réseau d'assainissement est enterré**. Arrivées à la station d'épuration, les **eaux usées doivent être relevées** pour accéder à l'entrée de la station afin de commencer leur traitement.

Ce sont **des pompes** qui permettent de relever les **eaux usées**.



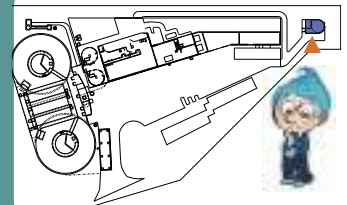
Nombre de pompes :
4 (dont 1 en secours)

Débits à relever :
volume journalier : 13 925 m³
débit moyen : 580 m³/h
débit de pointe : 1150 m³/h

Ventilation et désodorisation :
dépression par aspiration d'air
matériel de détection d'H₂S et CH₄
sur bache de relevage

● Arrivée des eaux brutes

- ② Prétraitement
- ③ Traitement biologique
- ④ Filtration membranaire
- ⑤ Traitement des boues
- ⑥ Traitement des sous-produits
- ⑦ Traitement des odeurs
- ⑧ Exploitation et Supervision



Évolutions des relevés des compteurs d'eau

Jusqu'alors, le service de l'eau effectuait deux relevés annuels pour les « 2800 abonnés domestiques non mensualisés », un en avril (pour le 1^{er} semestre) et l'autre en novembre (2^e semestre) portant sur l'ensemble des abonnés, soit 3 850 (dont les abonnés mensualisés, les bâtiments communaux, les industriels).

Ce qui change en 2012 :

► Plus de facturation du 1^{er} semestre avec index réel de consommation

pour les abonnés non mensualisés, et mise en place d'une facturation au 1^{er} semestre par estimation basée sur la consommation de l'année précédente, puis régularisation au 2^e semestre avec relevé de l'index réel au compteur pour l'ensemble des abonnés. Objectif: diminuer les coûts liés à la relève sur index réel. Par ailleurs, la ville poursuit la modernisation des compteurs équipés de module radio de relève à distance depuis la rue. Il y en a actuellement 1 024 de ce type.



VENDREDI 2 MARS 2012

CARNAVAL

AVEC LA COMPAGNIE D'ACROBATES
ET "MERLIN L'ENCHANTEUR"



RENDEZ-VOUS À LA MÉDIATHÈQUE À 13H30 - DÉPART DU DÉFILÉ À 14H30

RENSEIGNEMENTS AU 01 34 97 27 03

Paris-Nice

La deuxième étape de la célèbre course Paris-Nice partira de Mantes lundi 5 mars. Attention, des difficultés de circulation sont à prévoir en raison de la fermeture du Pont, de 6h du matin à 13h30.

La 70^e édition de la célèbre course Paris-Nice s'élancera de Dampierre-en-Yvelines le dimanche 4 mars 2012. 176 coureurs seront en lice pour un contre-la-montre au cœur de la vallée de Chevreuse.

Le lendemain – lundi 5 mars –, c'est du pied de la collégiale de Mantes-la-Jolie que la caravane composée de 200 véhicules partira vers Orléans.

Lundi 5 mars: le pont sera fermé à la circulation de 6 h 00 du matin à 13 h 30

La ligne de départ sera positionnée sur la rue Nationale au niveau du pont de Mantes-la-Jolie à proximité de la rue du Vieux Pont et de l'allée des Îles Eric Tabarly.

Il est donc recommandé d'emprunter la rocade (RD 983) pour traverser la Seine.

Cette manifestation sportive étant organisée le jour de la reprise pour les écoliers, collégiens et



lycéens, aucun bus ne pourra accéder vers Limay par le pont de Mantes.

Les services transports concernés ont la charge d'informer les usagers.

Un arrêté préfectoral sera pris pour la fermeture des ponts de Mantes-la-Jolie et les diverses voies non communales.

Les communes concernées mettront en place des panneaux de déviation (Limay aura uniquement en charge la fermeture du pont de Mantes au niveau du giratoire de la tête de pont).



Des panneaux de déviation et d'information seront pré-installés au niveau de la rocade Nord.

D'autres panneaux seront également installés au niveau des ponts de Mantes par les Services Techniques de la ville de Mantes pour informer la population de cette manifestation. Enfin, une information sera affichée sur le panneau de l'autoroute au niveau de la sortie de Mantes Est.

Visites guidées

De la centrale de Porcheville

Pour des raisons de sécurité, le nombre maximal de visiteurs est de 20 personnes.

Le créneau horaire est de 14h à 16h et comprend une conférence au centre d'information du public sur le contexte énergétique, le principe de fonctionnement et les enjeux de la centrale de Porcheville puis une visite des installations. **Modalités: Inscription au préalable selon un formulaire qui vous sera transmis une fois la date de visite validée, à ren-**



voyer par mail au plus tard 1 semaine avant la visite. Avoir une Bonne condition physique car visite à pied. Pantalons et chaussures plates obligatoires.

La visite est gratuite. Présentation obligatoire d'une pièce d'identité valide le jour de la visite.

Renseignements:
visites-porcheville@exirys.com
Tél. : 06.27.47.14.23

L'évolution continue de la restauration

L'importance de la restauration scolaire n'est plus à démontrer. Néanmoins il convient de rappeler l'évolution qu'a connue la restauration collective ces dernières années et les normes qui l'encadrent aujourd'hui en matière d'hygiène, d'équilibre nutritionnel et de qualité des aliments.

La cuisine est un art et l'acte de manger, notamment lorsque l'on doit prendre son repas hors de son domicile, n'est pas neutre. Dans les sociétés et plus encore en France, la qualité du service rendu en matière de restauration revêt une importance qu'il est vain de sous-estimer. Cette affirmation soulève la problématique de la qualité de l'alimentation dans la restauration hors foyer en général, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un repas pris dans un cadre collectif.

Cette question est d'autant plus prégnante au niveau municipal que les communes ont souvent la charge de restaurer dans les meilleures conditions et au meilleur coût une population qui va du plus jeune âge, dans les crèches, jusqu'aux personnes âgées qui bénéficient du portage des repas.





Les enfants scolarisés dans l'enseignement du premier degré, en maternelle et en élémentaire, composent la plus large population de ce bataillon de consommateurs dans les communes.

Les fourneaux d'Angers

En 1870, à Angers les premiers fourneaux économiques sont créés pour subvenir aux besoins des indigents, puis des enfants pauvres : alimenter, nourrir, assurer un service, telle était la mission première de la cantine comme moyen efficace pour lutter contre l'absentéisme scolaire et favoriser l'instruction. 150 ans plus tard, en plus de la solidarité envers les plus démunis qu'il convient plus que jamais de poursuivre, la restauration scolaire soulève des grands thèmes comme l'éducation nutritionnelle, la gestion économique des fonds publics, la conception des locaux, l'hygiène des cuisines, l'accueil des enfants et l'aménagement des salles de restaurant. À ces questions des réponses ont été apportées à chaque époque, améliorant progressivement la qualité de la prestation.

Mutations technologiques

Ce secteur connaît depuis une quinzaine d'années une évolution technique considérable, passant de la cuisine « traditionnelle » à une cuisine dite « d'assemblage ». Même si certains puristes le pensent, il n'y a pas eu de révolution en la matière. Simplement une évolution des pratiques culinaires avec l'accroissement des volumes de repas fabriqués (multiplication du concept de cuisine centralisée), délaissant les tâches répétitives et les préparations primaires (épluchage des légumes par exemple).

Cette évolution a amené une redistribution des tâches à l'intérieur de la restauration collective au profit de la filière agroalimentaire. Ce glissement vers l'industrie agroalimentaire a globalement transformé l'image de la restauration collective traditionnelle.

Ces mutations technologiques et techniques ne sont pas sans incidences sur les questions de santé publique, sur l'avenir de la gastronomie et sur la transmission du patrimoine culinaire national.

Le contenu des nouvelles exigences

Les exigences nutritionnelles sont basées sur 20 repas successifs et se résument en sept points :

- Veiller à la diversité de la structure du repas qui doit être composé d'une succession de 4 ou 5 plats.
- Assurer la distribution d'un produit laitier à chaque repas. Selon l'enquête INCA 2 - Étude individuelle Nationale sur les Consommations Alimentaires 2006-2007, 57 % des enfants ne consomment pas suffisamment de produits laitiers.
- Garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fibres et en fer dont les enfants ont besoin.
- Limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés. Par exemple, ne pas donner plus de 4 produits frits sur 20 repas.
- S'assurer que les fournisseurs ne livrent pas de produits, dont la taille des portions ne serait pas adaptée à l'âge de l'enfant.
- Mettre à disposition sans restriction l'eau et le pain. Ne pas proposer le sel et les sauces en libre-service
- Favoriser l'emploi de produits de saison dont la présence dans le menu doit clairement être mise en évidence.
- La ville travaille par ailleurs à favoriser les circuits courts et l'introduction des produits Bio.

Santé et nutrition

Depuis plus de vingt ans des travaux de réflexion, de recherche et de réactualisation des textes qui organisent la restauration collective s'opèrent dans tous les domaines et notamment en matière d'hy-



giène, de qualité intrinsèque des denrées alimentaires et sur l'équilibre nutritionnel des repas scolaires. Le décret « relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire » paru au journal officiel le 2 octobre 2011 répond à deux objectifs : **la réduction des aliments trop riches et la santé des enfants.**

Dans l'assiette cela se traduit par plusieurs changements qualitatifs et quantitatifs qui rejoignent les grands principes du Plan National Nutrition Santé établi pour réduire notamment la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'enfant.

Le PNNS

Le PNNS 3 ou Programme National de Nutrition Santé 3 (2011-2015) fait suite aux deux premiers programmes menés en 2001. Il a pour but, comme les précédents, de promouvoir l'accès généralisé à une alimentation équilibrée et variée ainsi que de valoriser la pratique d'une activité physique régulière. L'objectif commun de ces programmes est de prévenir l'apparition de certaines maladies (cardiovasculaires, obésité, diabète) dont l'origine peut être alimentaire. Le PNNS

3 veut également réduire les inégalités sociales en matière d'alimentation.

Quatre thématiques pour ce nouveau PNNS :

- Réduire le surpoids et l'obésité dans la population française.
- Augmenter la pratique d'activités physiques et sportives régulières.
- Améliorer les pratiques alimentaires et les apports nutritionnels.
- Réduire la prévalence de pathologies nutritionnelles.



La restauration scolaire : mode d'emploi

Pour s'inscrire

Lorsqu'une famille désire que son ou ses enfant(s) déjeunent dans les restaurants scolaires de la ville, il est nécessaire de procéder à une inscription. La fiche d'inscription est une garantie que l'enfant ainsi identifié sera pris en charge dans les meilleures conditions.

Le personnel communal qui œuvre chaque jour au service de nos bambins - 73 personnes travaillent tous les jours pour encadrer les enfants de 3 à 10 ans - sera donc muni des indications médicales, des diverses recommandations des parents ou des médecins et des jours de présence ou d'absence de ou des enfant(s).

Pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux parents de prévoir les jours de présence au plus tard le 25 du mois précé-

dent. Cette règle peut paraître contraignante pour certains mais une dérogation peut être accordée sur simple demande écrite lorsque les contraintes professionnelles ou personnelles nécessitent un aménagement différent. Nous apportons une réponse favorable à chacun en fonction de l'intérêt commun.

Que se passe-t-il entre 11 h 30 et 13 h 30 ?

Les personnels de l'encadrement accompagnent les quelques 1 000 enfants vers les 5 lieux de restauration. Ils sont chargés de leur faire découvrir des plats variés et leur apprennent à vivre ensemble dans une ambiance sereine.

Mais le temps de restauration ne se réduit pas au repas. Des jeux et des activités manuelles sont proposés en fonction des saisons et de la volonté des enfants. De plus, des activités sportives sont encadrées par un animateur sportif et des activités nature sont proposées par une animatrice spécialisée. Les enfants y participent volontiers avec une motivation certaine. Nous veillons au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant en respectant le rythme et les habitudes de chacun.

La restauration municipale en chiffres

Nombre de restaurants scolaires : 5

110 agents communaux au quotidien

Personnels :

- Production : 13 personnes
- Scolaire : 24 personnes au service à table
- Restaurant Buisson : 11 personnes
- Restaurant Bois-aux-Moines : 3 personnes
- Restaurant Kergomard : 2 personnes
- Restaurant Jean Macé : 6 personnes
- Restaurant Henri Wallon : 2 personnes

Autres sites : 5 personnes au service à table

- Nombre de restaurants crèches : 2
- Restaurant personnel communal : 1
- Restaurants seniors : 2

Fréquentation

Moyenne journalière de la fréquentation de la restauration scolaire : 983 élèves, dont 633 des classes élémentaires et 349 des classes de maternelles.

Personnels encadrant : 73

- Nombre de personnels encadrant en élémentaire : 35
- Nombre de personnels encadrant en maternelle : 38





La facturation est établie de quelle manière ?

La régie municipale est en Mairie. Rattachée au service Population/Scolaire, c'est elle qui établit tous les mois la facture des activités consommées par les administrés. Une seule facture est adressée par famille regroupant toutes les activités du mois précédent.

Afin d'établir les factures au tarif réel de la famille, une fois par an, le calcul du quotient familial est effectué. Il est basé sur les ressources déclarées de l'année antérieure et le montant des allocations familiales. Il est généralement effectué entre le 15 août et le 15 octobre.

Concernant la restauration, les animateurs responsables de chaque école transmettent les listings de présence au plus tard le 5 du mois suivant afin que les factures puissent être établies. Sur chaque listing apparaît le nombre de repas à facturer, le nombre de journées de carence et si besoin, la majoration à appliquer en cas de fréquentation sans inscription.

Ce sont entre 1 280 et 1 480 factures mensuelles qui sont adressées et envoyées aux familles entre le 16 et le 22 de chaque mois.

La régie municipale est par la suite chargée d'assurer l'encaissement de ces factures. Différents modes de règlements sont possibles: espèces, chèque, carte bancaire et depuis septembre 2011, le paiement en ligne sur www.ville-limay.fr qui permet de régler ses factures en toute sécurité sans se déplacer en Mairie.

En cas de non paiement, la régie municipale transmet, au plus tard deux mois après la réception de la facture, un état des impayés à la perception qui est chargée de tout mettre en œuvre pour recouvrer la dette.



Vers la mise en place d'un Comité consultatif restauration

La restauration collective est une des priorités de la ville de Limay. De la crèche à la RPA, aujourd'hui plus que jamais, la restauration collective a un grand rôle à jouer, elle est étroitement liée à la question de santé publique.

Le constat du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S.) met en avant les dangers d'une mauvaise alimentation chez les enfants (12 % des enfants de 3 à 12 ans sont obèses).

La première finalité est donc d'offrir à tous les enfants scolarisés qui le souhaitent au moins un repas de qualité

chaque jour; qualité à la fois sanitaire (propre à la consommation) et nutritionnelle (variété, équilibre alimentaire).

Un des enjeux de cette restauration collective est également de recréer les conditions favorables à « l'apprentissage alimentaire »: enjeu de santé publique. C'est pourquoi, accompagnés par un cabinet conseil, les agents de la cuisine centrale ont élaboré un guide de procédures qualité.

Nous souhaitons poursuivre cette démarche en mettant en place un **Comité consultatif restauration** qui aura pour 1^{er} objectif l'élaboration d'une charte qualité.

La sécurité ne tient qu'à nous



Un véhicule mal garé crée toujours une situation dangereuse... accidentogène.

Le stationnement désordonné et insouciant sur les trottoirs et aux abords de nos écoles est évitable.

Des places de stationnement existent : elles sont nombreuses et gratuites.

Les trottoirs et les passages protégés sont réservés aux piétons.

Les routes et les parkings sont pour les véhicules.

En respectant ces règles simples, vous faites preuve de civisme et ne mettez personne en danger.

Pensez-y !

Pour limiter les pratiques de stationnement anarchique, la municipalité installe des bornes, des plots, des potelets. Mais multiplier l'installation de ces bornes, plots et potelets a un coût pour la collectivité. Mieux vaut faire appel au respect de tous les usagers de la route et attirer l'attention des automobilistes qu'aux abords des écoles, ce sont les enfants qui sont les plus exposés aux dangers.



ACHAT - VENTE
LOCATION
ESTIMATION GRATUITE

30 rue Adrien Roëlandt - 78520 Limay - Tél. : 01 34 97 50 51
 limay@futurtransactions.com - www.futurtransactions-limay.com



MOUSS' AUTO LIMAY



- 4 Pistes Haute Pression à Mousse + Produit jantes
- 6 Aspirateurs avec Gonfleur de roue intégré
- 1 Rouleau Automatique BROSSES DOUCEUR

Hauteur de passage 2M70,
 Lavage châssis+Haute Pression bas de caisse,
 Cire de brillance avant séchage

- 1 Borne CB pour l'acquisition d'une carte de lavage



9, rue des carrières
 Proche des Halles de Limay

La bande dessinée et le disque ont été les vedettes d'un week-end

La 16^e Edition du Salon du Disque et de la BD organisée au gymnase Guy Môquet les 11 et 12 février par Big Band Vexinée a accueilli plus d'un millier de visiteurs. La renommée de ce Salon dépasse les frontières locales. Nombreux sont en effet les passionnés et les collectionneurs à ne jamais manquer ce salon que l'on doit à la persévérance et au travail de l'association Big Band Vexinée.



Limay/Bruxelles ou l'enfant du pays

Julien Œuillet était l'invité de la Médiathèque pour une séance de dédicaces. Après une enfance à Limay et des études au lycée Condorcet, Julien Œuillet est devenu journaliste d'investigation et romancier. Il vit aujourd'hui à Bruxelles, mais le 10 février, il était à Limay pour présenter, « Révolution Motel » et « Max », romans qui

témoignent de ses racines linguistiques anglo-francophones et de ses influences littéraires que sont V. Nabokov, P.K. Dick, Peter Currell Brown... Après plusieurs années de radio et dans la presse spécialisée,

Julien Œuillet travaille actuellement pour la RTBF pour laquelle il réalise des films documentaires. En tant que réalisateur, il effectue beaucoup de recherches historiques, qui nourrissent son imaginaire d'auteur. Il a sillonné le continent européen et développé des liens particulièrement forts entre les anciens blocs Est et Ouest. C'est à ce titre qu'il collabore régulièrement avec la LRT, la radiotélévision lituanienne. Il est également responsable du cycle d'études de l'ESJ à Bruxelles et y donne des cours sur l'histoire et la société belge.

Après cette rencontre avec ses lecteurs, Julien Œuillet a rencontré une classe de première ES du lycée Condorcet. Rencontre au cours de laquelle il fut beaucoup question de son parcours, de Limay à Bruxelles, d'ancien élève à journaliste, puis auteur de romans... Pour saluer son parcours et le remercier de son passage à Limay, le Maire lui a remis la médaille de la Ville.



Disparition de M. José Castille

Monsieur José Castille, professeur d'histoire-géo depuis 8 ans au collège Albert Thierry est décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 39 ans. Ses élèves et anciens élèves lui ont rendu hommage en se rassemblant le 15 février devant le collège.



Saint Patrick

Samedi 17 Mars 2012
19h salle municipale.

Musiques Celtique

Danses Bretonne

Kan-ya-Libenn



Penn Du

** Petite restauration sur place !*

(ORNAO)

Entrée 9€ - Prévente 6€ - Demi-tarif 4,50€

Réservation : 01.34.97.27.03



Examen de santé pour tous et gratuit

Le 9 février dernier, les animatrices du CCAS organisaient une réunion d'information sur le bilan santé. Le bilan de santé est un examen complet¹ et entièrement gratuit à raison de un tous les cinq ans. Il faut avoir plus de 16 ans et être assuré(e) au régime général. L'examen complet se déroule dans un centre IPC² (Prévention Santé): il en existe deux dans notre département: Mant-

la-Jolie et Trappes. Pour un bilan de santé ou « checkup », c'est simple. Il suffit de prendre rendez-vous en appelant le 01.53.67.35.35 ou également de consulter le site: www.ipc.asso.fr pour plus d'information sur le déroulement des examens.

¹Examen complet: dosages biologiques, tests de dépistage, examens cardiovascu-

laire, pulmonaire, bucco-dentaire, mesure de la pression artérielle, de l'acuité visuelle et auditive...

²IPC: Investigation Préventive et Clinique

Les réaménagements du foyer Marie Baudry

Le 4 février, les élu(e)s ont présenté aux usagers de Marie Baudry les futurs aménagements. Le Foyer comprend trois niveaux: un rez-de-chaussée bas (sous-sol), un rez-de-chaussée haut et un étage. À l'issue des travaux qui devraient durer 6 à 8 mois en 2012, le rez-de-chaussée bas comprendra deux salles de 42,5 m²; et le rez-de-chaussée haut, deux grandes salles de réunion de plus de 55 m². À l'étage ainsi qu'au rez-de-chaussée haut, des bureaux seront réaménagés.

Les cloisons, menuiseries intérieures et extérieures – et l'isolation seront entièrement refaites. La ventilation également. À chaque niveau on trouvera des rangements. Quant au rez-de-chaussée haut, il sera équipé de toilettes bien distinctes: hommes/femmes. Concernant la mise aux normes « accessibilité », le foyer sera muni d'un ascenseur qui reliera le rez-de-chaussée bas au 1^{er} étage. L'entrée sera réaménagée pour permettre le cheminement des personnes à mobilité réduite. Une pièce « fraîche » sera créée (en cas de forte chaleur). Enfin un escalier de sortie de secours supplémentaire à droite du bâtiment sera réalisé. Des travaux importants qui comprennent également la mise aux normes des installations électriques.

Les marionnettes enchantent toujours

Le 1^{er} février la salle municipale était comble pour le spectacle « L'enfant sauvage », inspiré de l'histoire de « Victor de l'Aveyron ». Un spectacle de marionnettes produit par la Compagnie « Pipasol » dans le cadre du festival « Marionnettes en Seine ».



Insolite

Le 9 février ce beau ragondin musait sur les rives de la Seine près du Vieux Pont à la recherche d'un peu de chaleur... Également appelé castor des marais, le ragondin est un mammifère originaire d'Amérique du Sud. C'est aussi un rongeur herbivore. Présent dans de nombreux départements, on le trouve épisodiquement en Île-de-France. Contrairement à l'idée reçue, le ragondin n'aime pas les grands froids. L'organisme du ragondin n'est pas adapté au gel comme celui du castor. Lors d'hivers rigoureux, les ragondins ont la queue qui gèle, ce qui leur est parfois fatal!



LACROIX JARDINS

Confiez votre jardin à un spécialiste



Création



Entretien



Élagage



Plantations

1 rue Henri Duverdin - 78200 SOINDRES - Tél : 01 34 76 50 76



Vous souhaitez réserver un emplacement publicitaire dans "Limay Informations" ?

Contactez Monsieur Bichet
Agence Française de Publication
S.A.R.L. Régie Française Municipale 

au 06.45.44.85.75 ou au 01.48.60.55.93
E-mail : rfm.afp@gmail.com



DIEUTEGARD IMMOBILIER
20 ans d'expérience sur le mantois

CONSEIL - ACHAT - VENTE
LOCATION - VIAGER

Tél . 01.30.92.75.75

12, rue Gambetta - 78200 MANTES-LA-JOLIE
dieutegard.immobilier@orange.fr - www.dieutegardimmobilier.com

Couleurs urbaines sous les cieux

Les paysages urbains étaient à l'honneur et sur toutes les cimaises pour ce 24^e Salon d'Art de la Ville de Limay dont le vernissage a eu lieu le 20 janvier en présence d'une centaine de personnes et d'artistes.

Rendez-vous biennuel de plus en plus fréquenté, ce Salon de la Ville permet selon Jackie Normand Maire Adjointe à la Culture, « de faciliter la rencontre de la population avec les œuvres et les artistes en leur donnant la place qu'elles et qu'ils méritent dans la vie de la cité ».

41 artistes présentaient leurs œuvres. Des fidèles et des nouveaux venus. Tous se sont appliqués à réaliser des œuvres portant sur le thème imposé: les paysages urbains.

Pour cette biennale, 6 élèves de l'EM-AP (École Municipale d'Arts Plastiques) avaient eux aussi décidé de se confronter au public et aux artistes chevronnés.

Le choix fut cornélien pour le jury ayant la difficile tâche de primer les meilleurs œuvres.

Lauréats 2012 :

Le premier Prix de la ville a récompensé 3 ex æquo: Chantal Patel pour « Lever du jour »; Annick Le Tensorer pour « New-York » et Patrick Zoroddu pour « After Dark ».

Le second Prix de la ville a récompensé 2 ex æquo: Béatrice Rouxel pour « Quai de gare à 9 heures » et Marie-Claude Le Vailant pour « Quadryptique urbain ».

Le Prix du Conseil général a quant à lui été à Marie La Rocca pour « Pourquoi pas ».

Ce 24^e salon a souhaité encourager les jeunes artistes. Ainsi le Prix d'encoura-

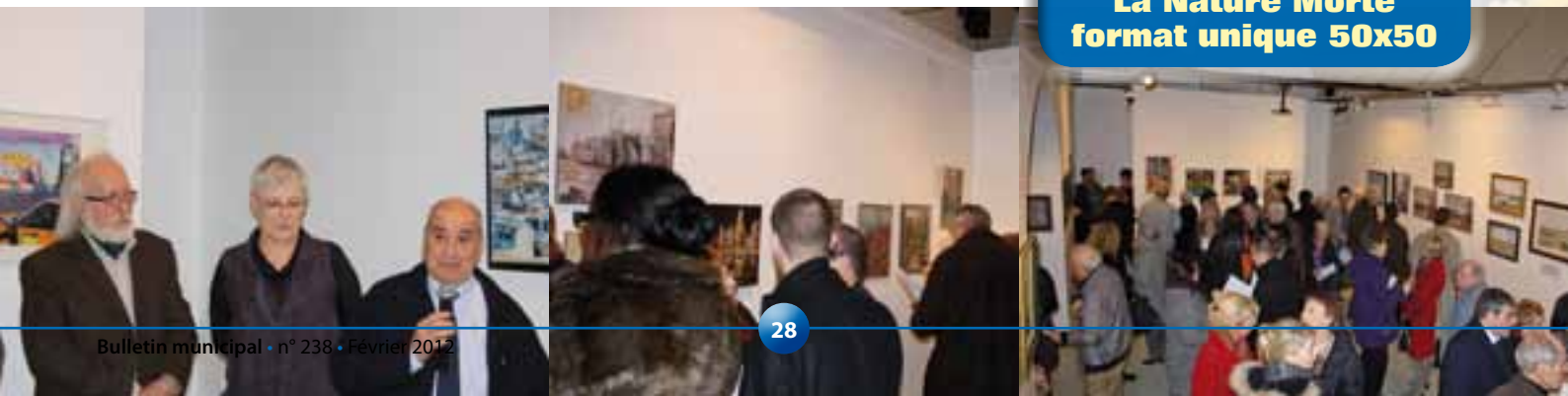


gement jeune pousse est revenu à Kévin Roulot pour « La cathédrale électrique ». Enfin, le Prix de l'École d'Arts Plastiques a consacré Jacky Loiseleur pour « Rue de la Faïencerie ».

Ce 24^e Salon a également rendu un vibrant hommage à Mme Micheline Lacoux, une fidèle parmi les fidèles, décédée en 2011. Après avoir chaleureusement remercié son mari et son fils, Jackie Normand a rappelé que « c'est vers l'âge de 12 ans que Mme Lacoux prend des cours de peinture », puis comme elle aimait le dire « c'est resté enfoui en moi pendant plus de 40 ans » pendant toute sa vie professionnelle. « En 1983, un déclic est venu, les pin-

ceux et les boîtes de couleurs ont repris leur place sur le chevalet. Devant un grand papier blanc, je me sens bien. L'inspiration vient toute seule », disait-elle. Elle aimait beaucoup peindre des aquarelles mais pratiquait aussi la peinture à l'huile avec beaucoup de plaisir. « L'aquarelle c'est pour m'amuser...l'huile c'est du travail ». Durant toutes ces années, elle a immortalisé tous ces lieux qui nous sont proches comme les vieux quartiers de Limay et des environs. Ce Salon lui était dédié.

Rendez-vous est donné en 2014 pour le 25^e Salon d'Art qui aura pour thème : La Nature Morte format unique 50x50



Ça s'est passé à Limay



1^{er} prix ex aequo
Lever du Jour



1^{er} prix ex aequo
New York



1^{er} prix ex aequo
After Dark



2^e prix ex aequo
Quai de gare à 9 heures



2^e prix ex aequo
Quadryptique urbain



Hommage
à Micheline
Lacoux



Rue de la Faïencerie
M. Loiseleur (EMAP)



cathédrame
électrique



Prix du Conseil général
Pourquoi pas



Histoire des Castors L'art de construire en commun

En 2008, les Castors des Fontaines-Agnès fêtaient leur 40^e anniversaire.

Les Castors est une association d'ouvriers née dans les années 50 qui entreprennent de construire en commun leurs pavillons sur le principe de l'apport-travail : un travail collectif effectué pendant les heures de loisirs venant pallier l'incapacité des personnes ainsi associées à financer l'achat ou la construction de leur maison. À Limay, ce furent les ouvriers de chez Sulzer qui constituèrent Les Castors des Fontaines-Agnès et vécurent cette « fabuleuse aventure » qui inspira Roland Desbœuf qui composa en 2008 la musique et les paroles de la chanson qu'on lira ci-après. Chanson qui fut de nouveau interprétée par son auteur en décembre 2011 lors de la remise des colis aux Anciens en Mairie.



*Roland Desbœuf
à la guitare.*



La fabuleuse histoire des Castors

Couplet 1

Septembre mil neuf cent soixant'trois,
Nous étions vingt-sept Sulzeriens ;
Qui rêvions tous d'avoir un toit,
Une pelouse et un coin d'jardin.
Pour bâtir vingt-sept pavillons,
Il nous fallait un grand terrain ;
Sans déboursier trop d'picaillons,
à Limay on en trouva un.
Bien exposé coté sud-ouest,
Au lieu-dit les « fontaines-Agnès » ;
not' Group' Castors garda ce nom,
Plus joli que : celui des « Croms » !

Refrain (le réveil)

Pendant cinq ans, plus de grass' matinées,
Plus de sam'dis pour de belles balades ;
Adieu dimanches, vacances et jours fériés,
not' chantier n'devait pas tomber en rade.
Y'avait pas d'place... pour la mollesse,
Chez les Castors... des Fontaines-Agnès !

Couplet 2

On a creusé les fondations,
Pour les remplir d'fers et d'béton ;
Taillé près d'mille mètres cubes de pierres,
Qu'on a extrait de la carrière.
Monté plus d'cent huit mille parpaings,
Entièrement fabriqués d'nos mains ;
On a coffré et ferrailé,
Cinquant'quat'dalles qu'on a coulées.
On a r'mué des tonnes de béton,
De ciment, d'sable et d'gravillons.
Des milliers d'tuiles pour vingt-sept toits,
Ont eu raison... d'la peau d'nos doigts !

Refrain (le réveil)

Pendant cinq ans, plus de grass' matinées,
Plus de sam'dis pour de belles balades,
Adieu dimanches, vacances et jours fériés,
Not' chantier n'devais pas tomber en rade.
Y'avait pas d'place... pour la mollesse,
Chez les castors... des Fontaines Agnès !

Couplet 3

Les évènements d'mai soixant'huit,
Nous aidèrent à finir plus vite ;
Si bien qu'on pu emménager,
L'premier octobr'd'la dite année.
Le cœur joyeux on était fiers,
On dev'nait des propriétaires ;
Not'maison c'était not'trésor,
Contre cinq ans d'sueur et d'efforts.
Y'avait plus d'loyer à payer, just'un p'tit prêt
à rembourser.
C'était pas d'argent jeté en l'air,
Là au moins les... choses étaient claires.

Refrain (la pendule du salon)

On retrouva, nos grass' matinées,
Tous nos sam'dis pour de belles balades ;
Tous nos dimanches, vacances et jours fériés,
Randos montagne bord de mer et baignades,
Y'avait plus de... place pour le stress,
Chez les castors... des Fontaines Agnès !..

Couplet 4

Pour terminer ma p'tite chanson,
J'tiens à citer tous les prénoms ;
Des vingt-sept castors fidèles,
Hélas certains manquent à l'appel.
Y'avait : l'grand Robert l'Président,
Daniel, Edouard, et puis trois Jean ;
Trois Claude, un Alfred, un Constant,
Edme, Robert, Gérard, Roland.
Y'avait : Eric, Joseph, Coco,
Francis, sans oublier Paulo,
Deux Marcel, et puis deux Pierrot,
Un seul Dédé, un seul Jojo.
Albert, l'vingt septième numéro,
Not'fournisseur, d'cid'de roseaux !..
Tout'not' équipe, était drivée,
Par Maurice not'... Chef de chantier !..

Refrain (la pendule du salon)

Maint'nant en plus, des grass' matinées,
On a du temps à longueur de semaines ;
Tous les castors sont dev'nus des r'traités,
Il est loin l'temps de la sueur et d'la peine.
Mais, on est tous fiers... de not' prouesse,
Nous les Castors... des Fontaines Agnès !..

Roland Desbœuf

Le père des indignés

Il y a trois siècles naissait Jean-Jacques Rousseau¹. L'année 2012 devrait donc lui être consacrée. Quoi qu'il en soit, c'est pour nous l'occasion de reconsidérer ce penseur qui fut à la fois aimé et haï, controversé et mal compris. Comme nous l'avons fait pour Jaurès et pour la Commune de Paris, nous avons souhaité apporter notre modeste contribution au tricentenaire de sa naissance. Hommage.

Lorsque la raison s'allie au sentiment, elle peut devenir une force redoutable. C'est ce qui advint. Trente ans avant la Révolution française, Rousseau est de ces penseurs qui ont répandu « Les Lumières ». Il a ses admirateurs et ses détracteurs. Aujourd'hui encore. Dans ce XVIII^e siècle commençant, Rousseau dérange. Après d'autres, mais avec plus de force et de conviction, il menace l'ordre établi. Par son combat pour la liberté et la démocratie, cet ennemi des inégalités et de l'opulence devance son siècle et annonce les bouleversements. On ne le dit pas assez, mais ses idées sont révolutionnaires et ont préparé 1789. Que dit-il? : « *L'homme est né libre et partout il est dans les fers. Partout règne l'inégalité, l'oppression** ». Or cette situation n'a rien de fatale ni de naturelle. C'est là l'une de ses grandes idées qui traverse son œuvre. Rousseau le dit sans détours : « *l'histoire est l'œuvre d'hommes* » faits de chair et d'os. Ce peut-il que quelque chose soit venue vicier et dénaturer cette « histoire » ? Encore une fois, Rousseau répond par l'affirmative et assène que « *le premier qui ayant enclos un terrain et s'avisait de dire : « Ceci est à moi », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres ; que de misères et d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne »* ».

Rousseau est le père des indignés

Cette idée de la propriété, Rousseau n'aura de cesse de la déconstruire en montrant que l'accaparement des richesses par quelques-uns nie la volonté générale et l'intérêt public ainsi que la dignité des êtres. C'est dans cette appropriation des



richesses reposant sur la propriété que gît le mal. De cette institution provient aussi l'inégalité. Pis encore, la propriété dégénère en un pouvoir de l'homme sur l'homme. Bien sûr, Rousseau vise la propriété féodale, celle de son temps, mais reconnaît le droit de propriété basé sur le travail. Rousseau serait aujourd'hui indigné par la rapine des multinationales et la financiarisation de nos sociétés. Il aboutirait à la même conclusion qu'il fit alors en proposant la suppression des privilèges. Il alla même jusqu'à préconiser un *impôt sur le luxe et les revenus d'une classe hypocrite, autoproclamée et corrompue, vivant dans la débauche et l'opulence!* Ce sont ses mots.

D'un côté donc, l'aristocratie. De l'autre, le peuple et le peuple paysan « vivant dans les fers » et dépossédé du fruit de son travail. Rousseau ne peut que condamner cette société contraire à sa morale. Pour lui, tout droit doit être fondé sur la dignité humaine, ce qu'est incapable d'éprouver une classe exploiteuse. Seul le peuple est vertueux, et perfectible, d'où ses idées sur l'éducation. C'est le peuple dit-il encore « *qui compose le genre humain* ».

Rousseau réclame pour le peuple l'égalité juridique et non formelle, une juste égalité des droits civiques et sociaux, et non pas l'égalitarisme! Certes, la bourgeoisie lutte elle aussi pour la liberté et le droit de propriété. Qu'advient-il des paysans, des plébéiens, du peuple? La lucidité de Rousseau perçoit ce piège. Se rangeant aux côtés du peuple, il revendique l'égalité complète des droits sociaux et politiques pour tous les citoyens, car il ne peut y avoir de cohésion sociale dans une société inégalitaire et non-démocratique.

La souveraineté populaire est le principe fondamental du Contrat social

Rousseau proclame dans « Le Contrat », livre étendard publié en 1762, soit 27 ans avant la Révolution, que l'origine de tout pouvoir est dans le peuple. C'est la souveraineté du peuple, inaliénable et indivisible. Elle lui appartient et il ne peut se lier pour son avenir à la volonté d'un homme. Il en découle que lorsqu'un gouvernement ou un homme s'attribue le pouvoir du peuple (sa souveraineté), les citoyens ne sont plus obligés de se soumettre. Ils ont même le droit et le devoir de juger le « prince » et de le chasser si besoin. Tout le « Contrat » est de cette veine et l'on comprend que Rousseau fut pourchassé! Exaltant la démocratie, il note également que plus un gouvernement est concentré

en un petit nombre, plus il est dangereux pour la liberté. D'où son idée chère d'un régime représentatif et d'assemblées populaires légiférant selon le principe de la majorité. Aussi le peuple ne doit pas se borner à voter, car on ne saurait être citoyen par intermittence! Il lui faut être pleinement citoyen et avec ses élus (qui doivent lui rendre des comptes), tous doivent tendre vers un même objectif: l'égalité et la liberté... Une liberté exigeante et salutaire, car « *renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme* ».

En posant les bases de la démocratie, J-J Rousseau révolutionne la pensée politique

Rousseau a proclamé la souveraineté populaire comme étant la source de toute légitimité en lieu et place de Dieu, d'un roi ou d'un monarque, quel qu'il soit. Penseur de la liberté et de la démocratie et de la démocratie directe, il a révolutionné la pensée politique. Penseur rationnel et sensible, il a affirmé le primat de la raison et le droit de chacun au bonheur. C'est que l'enthousiasme, la compassion, la solidarité, l'indignation peuvent aussi fonder une politique. Rousseau n'invitait-il les citoyens à réfléchir « *dans le silence de leurs passions* »?

Rousseau influença le cours de la Révolution française

Les cahiers de doléances portent la trace de son œuvre et la Déclaration des Droits de l'Homme s'inspire directement du



« Contrat social »: « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » (art. 1). « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation » (art. III). « La loi est l'expression de la volonté générale » (art. VI).

Rousseau, aimé et mal aimé, loué et décrié... A chacun de juger et de puiser dans Rousseau ce qu'il lui sied selon sa sensibilité. Reste une pensée qui mérite autre chose que le sarcasme et les niaiseries dérisoires rousseauistes. Jean-Jacques Rousseau a inspiré bon nombre de penseurs et non des moindres, tel Emmanuel Kant! Certes, il existe « d'autres » J-J Rousseau, celui sur l'éducation, celui qui désentrelève l'enfant des liens qui le garrottent, celui des rêveries solitaires et le musicien... Ce qui en fait un homme entier parce que complexe. Un être à découvrir.

Jean-Jacques Rousseau au Panthéon

Rousseau a écrit à propos du son « Contrat social » que « *c'est un livre pour tous les temps* ». Ce vagabond, cet ermite, ce rêveur solitaire et génial tout à la fois, et dont on peut de son style se délecter, se sera peu trompé. Après que ces cendres furent conduites au Panthéon en 1794, Lakanal² dira: « *C'est en quelque sorte la Révolution qui nous a expliqué le Contrat social* ». Hommage posthume, qui fait incontestablement de Rousseau l'un des plus illustres philosophes du siècle des « Lumières » dont l'influence intellectuelle marqua tous les acteurs de la Révolution française et notre histoire.

*Dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

¹Jean-Jacques est né le 28 juin 1712. Il meurt le 2 juillet 1778 à Ermenonville à l'âge de 66 ans.

²Homme politique (1762-1845)

Le Printemps du Commerce

du 16 au 25 mars 2012



Durant 10 jours, du 16 au 25 mars, les commerçants du centre-ville participent au Printemps du Commerce en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Versailles Val-d'Oise/Yvelines. Les commerçants organisent une animation autour du jeu de grattage avec de nombreux lots à gagner dont un vélo électrique dans chacun des commerces participant.

GAGNEZ
des vélos électriques
et de nombreux lots
chez vos commerçants
de proximité

**Profitez-en ! Fêtez le printemps
avec vos commerçants !**



www.ville-limay.fr

Rencontre autour de l'entreprise, de l'emploi et de la formation

Mercredi 14 mars 2012

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Salle municipale rue des Quatre Chemins à Limay

**Sensibilisation au marché de l'emploi,
orientation, aides et conseils, ateliers CV,
lettre de motivation et préparation
à l'entretien d'embauche...**

*Avec la participation d'entreprises locales,
du Pôle Emploi, de la Mission locale,
d'Ampliétude, du Centre d'orientation...*

Bureau Information Jeunesse

01.34.97.36.90

Naissances

■ AIT KASSI Afat	12/11/2011
■ AKSENTIJEVIC Mateja	07/10/2011
■ BARADJI Ibrahim	15/10/2011
■ BARBERA Romane	30/10/2011
■ CHAHIM Yamine	01/11/2011
■ CHERNIKH Hanine	28//10/2011
■ DAVOINE Kilian	18/10/2011
■ DORÉ-DELENEUVILLE Célia	22/11/2011
■ FAUVEL Agathe	19/11/2011
■ FRÉVILLE Sarah	03/11/2011
■ LASRI Yanis	30/10/2011
■ OLLIER-JEGO Emy	21/10/2011
■ PAINEAU Julianne	29/10/2011
■ PESLERBE-FERNADES Livia	04/11/2011
■ SAGANO Inaya	24/10/2011
■ SEVESTRE Ethan	08/12/2011
■ SORIN Antonina	28/11/2011
■ VANDENABÈLE Lucas	14/12/2011
■ AMRAOUI Yasmine	02/12/2011
■ AYDINKAYA Omer	11/01/2012
■ BADIANE Sean	16/12/2011
■ BENITO Louis	29/12/2011
■ BENZIBAR Walid	29/11/2011
■ CARLO Kentin	10/01/2012
■ CHAIF Ilyana	29/12/2011
■ GERVAIS Nolhan	09/12/2011
■ LE PUIL Valentin	15/12/2011
■ MONIER Louane	02/01/2012
■ OLIVE Maya	13/01/2012
■ OUAHLI Lina-Marya	28/01/2012
■ OUAHLI Sarah	28/01/2012
■ OUINDI Assef	26/12/2011
■ ROCCHIA Noéline	19/12/2011
■ RUZÉ Dorian	20/12/2011
■ SANCHEZ RODRIGUEZ Emma	24/12/2011
■ SYLLA Mckensie	08//12/2011
■ SYLLA William	08/12/2011
■ TADJER Anaële	17/12/2011

■ VASSEUR Ethan	13/12/2011
■ VASSEUR Loïs	13/12/2011
■ ZELLER Théo	21/01/2012
■ ZERNADJI Sarah	13/12/2011

Mariages

■ DAVOIS André et SAMYN Françoise	05/11/2011
■ AMMAR Liloud et ABDELKHALEK Fatima	12/11/2011
■ GOMES Louis et KONATE Mariatou	26/11/2011
■ HORTET Christophe et PIETRZYKOWSKA Claudia	26/11/2011
■ ZELMAT Samy et BOUKANDOURA Lhouda	02/12/2011
■ GBADAMASSI Noumane et DJANDI Taïssir	10/12/2011
■ DIALLO Mamadou et BARRY Salimatou	07/01/2012

Décès

■ LUTIGNIER épouse BONGRAND Martine	24/11/2011
■ SMAIL épouse ZEDDAM Sakina	08/11/2011
■ LEROUX épouse LHUILIER Josy	07/12/2011
■ BOUHOURS Philippe	24/11/2011
■ KOUAME épouse AKENAN Ama	29/11/2011
■ CORREIA da ROCHA Manuel	03/12/2011
■ LESIEUR Ginette	15/12/2011
■ CARRON veuve LE FLAHEC Yvette	06/01/2012
■ GRÉGÉ Yvon	23/01/2012
■ BOUTRIG Mustapha	18/12/2011
■ DRANE Alan	10/01/2012
■ BOBIN Claude	22/12/2011
■ FARCY Dany	18/01/2012

Stéphanie Barroco Leca

Ostéopathe DO - D.F.O

Diplômée de l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie Paris
Nouveau-nés, Nourrissons, Femmes enceintes, Enfants, Adolescents
Adultes, Seniors, Sportifs, Urgences ostéopathiques

76, rue du Docteur Vinaver
78520 Limay

Sur Rendez-vous
06 63 65 62 12

stephanie.barrocoleca@gmail.com

POMPES FUNEBRES CRITON MARBRERIE FUNERAIRE

MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie

**Vous êtes ou allez être hospitalisé ?
Vous êtes retraité et domicilié
dans les Yvelines ?**

L'Assurance Maladie et l'Assurance Retraite vous proposent, sous certaines conditions, une offre de services pour réduire votre durée d'hospitalisation et faciliter votre retour à domicile.

Pour en savoir plus :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines

☎ 01 30 82 54 96 - @ amdomi@cpam-versailles.cnams.fr

AMDOMI 78 Caisse Primaire d'Assurance Maladie

78085 Yvelines Cedex 9 ☎ 01 30 82 54 96 ☎ 01 30 82 54 95
@ amdomi@cpam-versailles.cnams.fr

Offre accessible aux personnes retraitées affiliées au régime général de la Sécurité sociale.



Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr. Photos : AC et Nathalie Guillouf.

Maquette : **FJD** 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Tirage : 7500 exemplaires.



Il fait froid! Que c'est bien d'avoir un toit et du chauffage!

Un bien de première nécessité et pourtant 10 millions de personnes sont touchées par le mal logement, il manque plus de 900 000 logements pour répondre au besoin de tous.

Cette crise du logement n'est pas une simple conséquence de la crise financière. Elle est le résultat de politiques volontaires renforcées par le gouvernement, qui ont transformé le logement en marchandise et en outil spéculatif, bien loin de la conception fondamentale du droit au logement.

Le prix beaucoup trop élevé des loyers rend son accès difficile pour les foyers les plus démunis. Les jeunes et les étudiants y consacrent plus de 50 % de leur budget, au détriment des dépenses liées à la nourriture ou à la santé. En réponse, l'État continue à autoriser les expulsions en ne respectant pas ses engagements définis par la loi (DALO). La création de logement locatif social comme logement accessible à tous est la seule solution efficace pour régler le problème. Plusieurs financements croisés sont réalisables; le relèvement du plafond du Livret A à 20 000 €, la recentralisation de sa collecte par la Caisse des dépôts et consignations; la taxation de la spéculation financière et immobilière d'une taxe « contribution au logement » de 10 % sur les revenus financiers et la suppression de la taxation des bailleurs sociaux.

A Limay, nous l'avons dit et l'avons fait. Sur les 6012 logements de la ville, 2259 sont des logements sociaux dont les 31 logements de la Résidence Pour Personnes Agées (RPA).

Ce n'est pas le cas de toutes les villes, force est de constater que certaines préfèrent payer de faibles amendes plutôt que d'accueillir des logements sociaux. Les exemples sont nombreux et plus particulièrement dans les Yvelines.

Le gouvernement, pour accompagner sa politique en faveur des plus riches et suivre la politique démagogique du « tous propriétaires » du président Sarkozy, annonce qu'il va autoriser le droit à la construction de 30 %. Une mesure néfaste qui ne répond pas aux besoins de ceux qui sont en attente d'un logement.

Face à la crise, l'urgence sociale impose :

- La réquisition des logements vacants.
- L'encadrement des loyers
- La suppression du surloyer et des plafonds de ressources.
- La création d'un service public national du logement et de l'habitat

Le 15 mars, Limay prendra un arrêté anti-expulsions pour tous ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour se loger.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Femmes et précarités

Penchons-nous d'abord sur le sens que le Robert donne à ce mot « précarité » : « dont l'avenir, la durée, la solidité ne sont pas assurés, ce qui peut à chaque instant être remis en question ». Renvoyant à la fois à la dépendance et à l'éphémère, la précarité est donc aussi fortement anxiogène.

Elle frappe indifféremment femmes, hommes (et leurs enfants). Elle est une conséquence de la recherche effrénée du profit, et est une maltraitance sociale, qui remet souvent en cause la fraternité. Heureusement, maintes associations, locales ou nationales, donnent beaucoup de leur temps pour rétablir le plus possible cette fraternité, cette solidarité!

Cette solidarité, la municipalité, par divers modes, moyens, fait tout pour la préserver, en n'excluant personne, en rendant le plus possible tous nos services en régie accessibles.

Mais nous ne pouvons nous substituer à ce qui est du domaine de l'Etat: logement, emploi, salaires, santé, éducation, violences.

Les précarités sont encore plus difficiles à vivre pour les femmes, et surtout quand elles ont des enfants, quand parfois elles sont tantôt à la rue, tantôt dans un hébergement de fortune, ou entassées à 5 ou 6 dans une chambre, souvent insalubre (ce qui relève aussi du rôle de l'Etat.). Notre service logement municipal fait tout pour trouver des solutions, mais le manque incessant de logements, partout, la précarité des emplois, donc des revenus, rendent difficiles l'octroi d'un logement, et, même, d'un hébergement! Et les expulsions pour mars se préparent en Préfecture, en oubliant la loi qui veut qu'on n'expulse pas sans reloger. Là aussi, les femmes seules avec enfants sont les premières victimes. Au lieu de construire, l'Etat débourse 93 millions d'€ de nuitées d'hôtel (par an) pour reloger ces femmes ou familles... Et les Dallo acceptés n'ont que rarement une réponse en terme de logement, et non de promesses!

En 2010, les femmes représentaient 14,0 % de la population pauvre, contre 12,8 des hommes. En cause la multiplicité des emplois à temps partiel, rarement choisis.

Les montants des retraites perçues par les femmes sont de 38 %, en, moyenne, inférieures à celles des hommes.

La parité est encore loin! Battons-nous chacun pour cela, soyons vigilants envers les femmes, de tous âges, en grande détresse!

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Le Maire dépense, les habitants paient!

Depuis 4 ans nous tirons la sonnette d'alarme, depuis 4 ans nous disons qu'à force de ne pas faire attention à ce qui est dépensé, le Maire va être obligé d'augmenter les impôts. L'heure de vérité est arrivée, une hausse totale de 10 % cette année. Jacques Saint Amaux avait réussi à ne pas augmenter les impôts locaux, conscient du fait qu'ils frappent d'abord les classes moyennes et populaires et les retraité(e)s et pas seulement « les riches ». Son successeur, M. ROULOT n'aura pas réussi à le faire, il n'a mis que 2 ans avant de les augmenter et à notre avis il y aura d'autres hausses dans les années à venir. Toute sa majorité trouve cela normal et votera sans doute cette hausse en conseil municipal.

Evidemment, le Maire va dire que les recettes de la ville se sont effondrées, qu'il ne peut pas faire autrement etc. Quelle est la réalité? Entre 2009 et 2011, les recettes réalisées de la ville (fonctionnement + investissement) auront augmenté de plus de 1.5 million d'euros. Voici la réalité des chiffres et chacun peut le vérifier en consultant le budget.

Où sont passées ces recettes? Dans l'investissement? Evidemment non puisque entre 2009 et 2011, les investissements réalisés ont baissé de plus de 2 millions d'euros. Chacun est en mesure de comprendre que cette gestion est absolument désastreuse pour notre ville. Si la barre n'est pas redressée rapidement, d'autres hausses d'impôts, plus importantes, sont à prévoir.

Certains budgets comme les « fêtes et cérémonies » ont augmenté de près de 34 % entre 2009 et 2012? Evidemment nous sommes nous aussi d'accord pour que la ville organise des choses mais est-ce une augmentation normale en ces temps difficiles?

Quand nous sommes d'accord, nous le disons. Le budget du service des eaux nous a paru être un bon budget et c'est pourquoi nous l'avons voté. Dommage que la ville ne soit pas entièrement gérée comme cela, on éviterait des hausses d'impôts.

Nous souhaitons appeler l'attention de tous les habitants de Limay la question des hausses d'impôt. Evidemment, le plus simple quand on est Maire est de dépenser puis de se demander après comment on va combler les trous. Mais ce n'est pas cela la bonne gestion. La bonne gestion c'est de voir de quel argent on dispose puis de regarder ce qu'on peut dépenser. C'est ce que font tous les ménages de France, dommage que certains ne l'aient pas encore compris! 10 % de hausse, souvenez-vous de ce chiffre!

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON
Olivier DEEMESTERE
Martine MOREAU**

FÉVRIER

EXPO

**Actuellement
et jusqu'au samedi 25 février**

Exposition « À la découverte du Moyen Âge ».

Comme sortis du chapeau de Merlin l'Enchanteur ou du heaume d'un chevalier voici des châteaux forts, des troubadours, des croisades épiques, des époques troubles, des cathédrales élevées par la foi, des pestes noires, des peurs d'apocalypse, des fêtes breughéliennes...

- À la Médiathèque.

SPECTACLE MUSICAL

Samedi 25 février

« Dansons là, Capucine! » de et avec Philippe Delisle et Alice Chiaverini autour des chansons de Bourvil.

- Entrée 9 € - Prévente 6 € - Demi-tarif 4,50 €.
- 15h, Salle Municipale.



RENCONTRE

Mardi 28 février

Séance de dédicace Danielle Tartakowsky et Joël Biard pour leur ouvrage « La Grange-aux-Belles », Maison des syndicats 1906-1989.

- 18h, Médiathèque.

CLUB DE LA JOIE DE VIVRE

Mardi 28 février

Anniversaires déguisés.

- 14h00, salle municipale (gratuit).

MARS

CARNAVAL DE LIMAY

Vendredi 2 mars

Carnaval sur le thème du Cirque et du Moyen Âge.

- Rendez-vous à 13h30 à la Médiathèque.
- Départ du défilé 14h30 du parvis de l'Hôtel de Ville.

SOIRÉE ORIENTALE

Samedi 3 mars

Organisée par l'association Peuples d'Ici et d'Ailleurs.

- Renseignement et inscription au 01 34 97 83 68 ou le 06 62 58 83 34.
- 19h30, salle municipale.



MARCHE-RANDONNÉE

Dimanche 4 mars

Organisée par l'ALJ Marche-Randonnée ».

- Rendez-vous au Centre de loisirs Ed. Fosse.
- Inscription à 6h30
- 7h15 (20 km), 8h30 (10 km), 10h (5 km).
- Renseignement au 01.30.92.23.05



PARIS-NICE

Lundi 5 mars

Départ course cycliste Paris-Nice de Mantes-la-Jolie.

- Fermeture du Pont de Limay de 6h à 13h30.

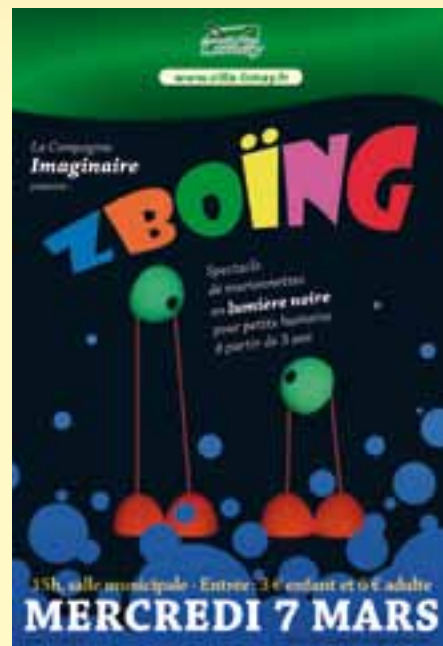
SPECTACLE DE MARIONNETTES

Mercredi 7 mars

ZBOÏNG par la compagnie Imaginaire.

Spectacle de marionnettes à partir de 3 ans.

- Entrée 3 € enfant ; 6 € adulte.
- 15h00 salle municipale.



EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN

Du 9 mars au 15 avril

« BANLIEUES », une exposition de Heidi WOOD, aux Réservoirs.

- Vernissage, samedi 10 mars 2012 à partir de 19h00.
- Les Réservoirs.



SECOURS POPULAIRE

Samedi 10 mars

Le Secours populaire des Yvelines fête ses 45 ans. A cette occasion et dans le cadre du Don'Actions 2012 pour la collecte des ressources nécessaires à son fonctionnement, le Secours populaire organise un repas festif en présence de Julien Lau-prêtre Président du SPF et d'Alban Liechti.

- Pour participer à cette soirée de Solidarité, inscriptions au 01.30.50.46.26 ou écrire à : aline.grillon@spf78.org

RENCONTRE ATOUR DE L'ENTREPRISE, L'EMPLOI ET LA FORMATION

Mercredi 14 mars

Salle municipale rue des Quatre Chemins à Limay.

Forum organisé par le Bureau Information Jeunesse.

- Renseignements au 01.34.97.34.51.
- De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



SOLIDARITÉ PALESTINE

Jeudi 15 mars

Rencontre-débat avec des représentants du camp de Shu'fat.

- 20h30 salle du conseil municipal.

SORTIES NATURE DU SESNMV

Jeudi 15 mars

Conférence de M. Deschanel: « Les pyramides, pour en finir avec la polémique sur leur construction ».

Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin.

10, rue des champarts, 78520 Limay.

- 20h30 préfabriqués Delaune
- 01 34 77 00 56 – 06 02 35 85 53.
- mail: mb.remaud@wanadoo.fr

SPECTACLE DE LA SAINT PATRICK

Samedi 17 mars

Avec l'association Kan Al Lilienn. Danses et musiques traditionnelles bretonnes. Petite restauration sur place.

- Salle municipale.
- Réservation au 01.34.97.27.03.

DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE NATURELLE

Samedi 17 mars

Nuit des chouettes et des hiboux (LPO).

- de 19h à 22h RDV sur le site.
- Renseignements à Direction Générale des Services Techniques.
- 01.34.97.27.24; v.bertin@ville-limay.fr

BANQUET DES ANCIENS

Dimanche 18 mars

- 12h30, Gymnase Guy Môquet.

COMÉDIE MUSICALE

Lundi 19 mars

Comédie musicale de Paris à Broadway.

- 15h00, salle J. Brel MLV (30 €).

CÉRÉMONIE

Lundi 19 mars

Commémoration du 50e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (19 mars 1962).

- 8h45, cérémonie au Monument aux Morts.

SEMAINE D'ACTIIONS PARENTALITÉ

Du lundi 19 mars au vendredi 23 mars

Autour du thème de l'hygiène alimentaire et des différents face à l'alimentation. Hygiène alimentaire? Des maladies peuvent être évitées. Lesquelles? Comment? Boulimie, anorexie, obésité sont de plus en plus des maux de notre société!

- Lundi 19 mars de 10h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mardi 20 mars de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, suivi de la conférence-débat sur "Mon corps, je l'aime, j'en prends soin...".
- Mercredi 21 mars de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Jeudi 22 mars de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Vendredi 23 mars de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Salle municipale.



CONFÉRENCE-DÉBAT

Mardi 20 mars

"Mon corps, je l'aime, j'en prends soin..."

Conférence animée par un professionnel de la santé dans le cadre de la semaine de la parentalité.

- 20h00, salle municipale.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Mercredi 21 mars

Cérémonie de la Citoyenneté. Remise de la carte d'électeur aux jeunes ayant eu 18 ans au cours de l'année 2011 et qui se sont inscrits sur les listes électorales.

- 19h00, salle du Conseil municipal en Mairie.

MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 24 et dimanche 25 mars

Organisé par le Comité des fêtes.

- Salle municipale.

THÉ DANSANT

Mardi 27 mars

Thé dansant – Milonga Tango.

Rencontre avec les seniors en partenariat avec le Club de la Joie de Vivre et la Résidence Belfort (RPA).

- 15h00, salle municipale

OPÉRATION NETTOYAGE DES BERGES DE SEINE

Samedi 31 mars.

La ville participe à l'initiative de « Seine en Partage » et invite les habitants à participer à cette journée de nettoyage de nos berges.

- Rendez-vous à 9h30, Quai Albert 1^{er}.



RONDE DU VEXIN

Samedi 31 mars

La dixième édition de la Ronde du Vexin se déroulera le 31 mars 2012.

Ce rallye touristique réservé aux véhicules sportifs de marques Renault et Alpine, comprend une centaine d'équipages qui sillonnent les Yvelines, l'Oise et l'Eure. Les participants découvrent ainsi le patrimoine naturel et architectural de ces départements. L'arrivée est prévue à 17 heures à Limay (halle à marché).



CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux

- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds
- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit



Tél./Fax : 01 30 42 85 15 - Port. : 06 07 91 36 84

54 Chemin des Sirettes - 78710 ROSNY SUR SEINE

christian.recuper@wanadoo.fr

Vos Déchets, Nous Intéresse.

Depuis Oct. 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux, tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc...

Ainsi que les chutes de fil électriques et Batteries.

C'est pourquoi, que vous soyez Particulier, Artisan ou autre... Vos Déchets nous intéresse.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Découvrez Prochainement

Zone des Marceaux à Rosny sur Seine
rue Gustave Eiffel

les Service que nous mettons en oeuvre pour éliminer vos déchets aciers et métaux, dans le respect de l'environnement et des normes en vigueur.



Respecter l'Environnement c'est pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans sites Agrés



Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels que
Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...
Déchets industriel (DIB)
Chargement possible par nos soins
à l'aide de matériel adapté.



100 conteneurs transportés d'un seul coup sans même réveiller bébé

Ports et voies fluviales, le poumon bleu des villes

Propre, silencieux, le transport fluvial participe à la qualité de votre environnement.

Ports de Paris aménage et entretient les ports et les quais pour développer le transport fluvial.

Ainsi chaque année, c'est plus de 20 millions de tonnes de marchandises transportées et plus d'un million de camions en moins sur les routes. Grâce aux aménagements portuaires, l'offre touristique et de loisirs des berges d'Ile-de-France recèle d'attractions méconnues à découvrir.

www.paris-ports.fr

